



CH. Charles PERRENS

FICHE DE POSTE
Coordonnateur du Conseil Local de Santé Mentale
de Bordeaux – CLSM-

Classification : P1
N°2024-67

Page 1/3

Avril 2024

Contexte

Le CLSM de Bordeaux est une instance de coordination entre la Ville de Bordeaux, la psychiatrie publique, les usagers, les aidants, les habitants, les acteurs sanitaires et sociaux, le tissu associatif concernés par les problématiques de santé mentale de la population bordelaise de toutes classes d'âges.

Il a pour objet de définir les politiques locales et actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population concernée.

Le CLSM de la ville de Bordeaux nécessite le recrutement de son coordonnateur en charge de l'animation et du pilotage de cette instance participative réunissant une cinquantaine de partenaires actifs.

Le coordonnateur est mis à disposition par le Centre Hospitalier Charles Perrens au sein de la Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé, de la Direction Générale des Solidarités et de la Citoyenneté de la Ville de Bordeaux.

Les missions sont menées en articulation étroite avec la coordination du Contrat Local de Santé de la Ville de Bordeaux.

Le coordonnateur participe à la diffusion de la thématique santé mentale dans les politiques publiques qui concourent au bien-être (éducation, culture, petite enfance, politique seniors, urbanisme...)

Informations Générales

Intitulé du poste : Coordonnateur du conseil local de santé mentale de Bordeaux

Rattachement administratif : Secrétariat général du CHCP

Rattachement fonctionnel : Direction Prévention Promotion de la Santé (Ville de Bordeaux), Directions des 2 CH de santé mentale Perrens et Cadillac et Président du CLSM de Bordeaux (ou son représentant)

Lieu de travail : Bureau à la Cité Municipale - Ville de Bordeaux

- Missions et activités du poste -

Missions générales du poste : Impulsion, animation, suivi et évaluation de la mise en œuvre du CLSM de Bordeaux

Activités principales :

Favoriser la mise en réseau des acteurs en lien avec la santé mentale (recensement des acteurs, analyse des attentes et des besoins...)

Organiser la gouvernance de cette instance (réunions plénières, Comités de pilotage, groupe de travail élargi, groupes de travail thématiques) et en assurer la gestion logistique et administrative (en lien avec les pilotes de groupes de travail)

Animation et coordination des groupes de travail, soutien méthodologique (aide à la détermination puis réalisation des objectifs)

Soutien à la mise en place d'évènements (journées, actions de prévention, colloque, coordination de la programmation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale)

Favoriser la diffusion d'expériences et de bonnes pratiques

Rédaction de documents (enquêtes, fiches actions, diagnostics, compte-rendu, notes)

Évaluation du dispositif au regard d'indicateurs pertinents et rendre compte des problématiques locales de santé mentale

Veille documentaire, suivi des dispositifs en santé mentale

Rédiger les contenus pour le service de communication pour des actions dans le cadre du CLSM

Rédaction du bilan annuel du CLSM

Articulation aux autres instances intervenant dans le champ de la santé mentale (CLS, PTSM, autres CLSM, etc.)

Éventuelle réponse à des AAP ou recherches de financements

Participation au suivi budgétaire (recettes et dépenses)

Propositions de subventionnements des associations dans le champ de la santé mentale pour la Ville de Bordeaux.

 <p>CH. Charles PERRENS</p>	<p>FICHE DE POSTE Coordonnateur du Conseil Local de Santé Mentale de Bordeaux – CLSM-</p>	<p>Classification : P1 N°2024-67</p> <p>Page 2/3</p>
--	---	---

Avril 2024

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplôme et/ou qualification :

Formation supérieure en santé publique ou équivalent Bac+3/4 (licence ou master)

Expérience dans le secteur de la santé publique et la santé mentale exigée

Connaissances :

- ingénierie de projet
- connaissance des enjeux en matière de santé publique, de santé mentale
- connaissance des politiques publiques dans le champ sanitaire et social et dans l'organisation de l'offre de soins
- connaissance des collectivités territoriales et en particulier du fonctionnement municipal, du réseau ville hôpital, etc.
- connaissance en psychopathologie et caractéristiques des publics concernés
- bonne connaissance du réseau des professionnels locaux
- animation de groupes
- outils bureautiques (word, excel, power point...)
- communication écrite (capacité de synthèse et de rédaction) / orale
- gestion de données

Savoir être :

- Être rigoureux et avoir le sens de l'organisation
- Capacité de forte autonomie et d'adaptation
- Aisance relationnelle
- Capacité au travail collectif, en lien avec la communauté médicale, les nombreux partenaires extérieurs, la participation des personnes concernées (associations, groupes d'entraide mutuelle..)

Savoir faire :

- Savoir prendre des initiatives
- Impulser une dynamique, une stratégie
- Capacités de pilotage, d'animation de réseau, de travail en équipe pluridisciplinaire
- Capacités d'analyse, de synthèse et d'évaluation
- Capacité à intégrer les enjeux
- Capacité à communiquer
- Capacité à dialoguer avec une multiplicité d'acteurs.
- Sens de la diplomatie et des relations humaines
- Capacité à rendre compte et alerter
- Culture générale territoriale

 <p>CH. Charles PERRENS</p>	<p>FICHE DE POSTE Coordonnateur du Conseil Local de Santé Mentale de Bordeaux – CLSM-</p>	<p>Classification : P1 N°2024-67</p> <p>Page 3/3</p>
--	---	---

Avril 2024

Relations

Relations internes à la Ville de Bordeaux : Fonction transversale, liens avec toutes les directions de la ville et de la métropole. Liens privilégiés avec : professionnels du service de santé scolaire, pôle santé de la direction du développement social urbain, direction de l'éducation, direction de la petite enfance et des familles, direction des personnes âgées, CCAS, direction de la communication,

Relations internes aux centres hospitaliers (CHCP et Cadillac): Service DAMG, Prévention, Pôles de santé, Directions support (communication, logistique, etc.)

Relations externes : Liens avec tous les partenaires territoriaux engagés dans la santé publique : Education nationale, Agence Régionale de Santé, Santé Publique France, Université de Bordeaux, CHU, Conseil départemental, associations spécialisées, autres CLSM...

Participation à des réseaux professionnels (Réseau Français Villes-Santé OMS, coordination nationale des CLSM)

Spécificités du poste

Poste de catégorie A/ à temps plein dont mise à disposition à 80% auprès de la Mairie de Bordeaux.

Mise à disposition temporaire d'un agent de la fonction publique

Mobilité Ville de Bordeaux

Disponibilités horaires (exceptionnellement soirées ou week-end)

Ordinateur et téléphone portable